

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 73 (1976)
Heft: 4

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ficateurs ; 7. Cotisations 1977 ; 8. Démissions, admissions ; 9. Activité 1976 ; 10. Remise des distinctions ; 11. Divers et imprévus ; 12. Projection d'un film.
Nous comptons sur une forte participation à cette assemblée.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA GLÂNE, ROMONT

Les membres de la société sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le **samedi 3 avril, à 20 heures, au Café de la Parquerterie à Romont**. Ordre du jour : 1. Ouverture de l'assemblée ; 2. Procès-verbal ; 3. Rapport présidentiel ; 4. Comptes 1975 ; 5. Situation sanitaire ; 6. Activité 1976 ; 7. Election du comité ; 8. Divers ; 9. Film.

Nous comptons sur une nombreuse participation.

Le comité.

Comptes rendus

CENTRALE ROMANDE DES MIELS

Résumé de l'assemblée générale du 7 février 1976, à Lausanne. 18 personnes assistaient à cette séance.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté sans modification.

Les comptes de l'année 1975 bouclent avec un boni de Fr. 825.15 viré au compte de capital. Ce dernier se monte ainsi à Fr. 11 208.63.

Un dividende de 4 1/2 % par part sociale de Fr. 50.— a été versé. Ce qui représente $3 \times \text{Fr. } 2.25 = \text{Fr. } 6.75$, moins 30 % d'impôt anticipé = Fr. 4.75. Ce montant a été versé en timbres-poste à chaque bénéficiaire.

24 parts ont été remboursées à des membres démissionnaires ou décédés. 9 parts ont été souscrites par de nouveaux membres. Le capital social est ainsi de Fr. 53 750.—.

Un sociétaire démissionnaire a fait don de ses 2 parts à la CRM. M. Guillet, vérificateur, est remplacé par M. Jaques et M. Merminod est nommé suppléant.

M. Matthey, gérant à Gland, a reçu 3350 kg de miel de bonne qualité, payé Fr. 11.— le kg.

La CRM fera un don de Fr. 100.— en faveur du Centenaire de la Société romande d'apiculture.

La FVAV pourra livrer du sucre à un prix uniforme dans tous les dépôts. Ce prix sera fixé incessamment.

Diverses opinions sont émises afin de faciliter le travail du caissier (remboursement de parts sociales, versement du dividende aux caissiers des sections, etc.)

Le secrétaire : M. Jordan.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MARLY ET ENVIRONS

Il est 14 h. 25 lorsque notre président déclare l'assemblée ouverte. Il se plaît à saluer la présence de MM. Louis Rossier, membre d'honneur, Louis Dougoud, ancien président de la section de la Broye et Georges Fragnière, membre du comité de la SAR. Sans plus attendre, il passe à l'ordre du jour

A vendre, pour cause de santé, 2 ruches DB avec belles colonies.

Gustave Duruz, 1434 Epesses, tél. (024) 35 12 59.

en donnant la parole au secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. Un procès-verbal détaillé, semble-t-il, qui trouve l'unanimité des membres présents. Passant à la lecture des comptes, M. Burgy relève que le bénéfice de l'exercice n'est que de Fr. 360.— environ et ceci malgré le beau résultat du loto. Le fait que, l'exercice comptable ayant été avancé au 31 octobre, les cotisations ne sont pas venues grossir le compte, l'assemblée adopte les comptes tels que présentés. Le président adresse ses remerciements au secrétaire et au caissier pour leur excellent travail.

Rapport du président. — M. Macherel rappelle tout d'abord la disparition de M. Andé Jacquier, ancien membre du comité SAR et membre du jury pour les concours de ruchers organisés par la SAR.

L'année 1975 s'en est allée sans apporter à l'apiculture toutes les satisfactions espérées. La récolte a été médiocre et n'aura guère encombré le marché. Malgré cela, le développement de la société peut être considéré comme bon. L'esprit de solidarité, de courtoisie et d'amitié qui anime ses membres est à relever.

Il passe ensuite en revue les différentes réunions de l'année qui, en général, ont été bien fréquentées. Il rend hommage aux membres du comité qui n'ont pas économisé leur temps, leurs peines et leur dévouement pour faire de la société une association profitable pour tous.

Rapport des inspecteurs des ruchers. — L'état sanitaire du district peut être considéré comme excellent. Deux seuls cas de loque américaine à signaler : l'un à Grolley et l'autre à Corminboeuf et un cas de couvain calcifié à Villarlod. La levée de séquestre a eu lieu à Bourguillon.

M. Louis Macherel demande si dans le cas où un apiculteur d'un district quelconque ayant des abeilles dans un autre district, et que la présence de l'inspecteur est souhaitée, lequel doit-il aviser ? Réponse : toujours l'inspecteur du district où est placé le rucher.

Contrôle des miels : l'année 1975 a été catastrophique. Trois apiculteurs ont fait contrôler leur miel portant sur 275 kg pour 85 colonies. Oublions vite cette année 1975 et espérons aller au-devant de jours meilleurs.

Rapport de la station de Coppi. — Au début juin les ruches étaient prêtes. 163 reines ont été apportées pour 10 apiculteurs. En août un sang nouveau a été apporté. M. Casimir Clément rappelle le règlement pour les quelques négligents qui ont agi d'une manière un peu douteuse cette saison passée. Il rappelle aussi que les ruchettes ne seront en aucun cas placées en dehors des endroits prévus, afin de permettre au propriétaire du terrain de pouvoir travailler normalement.

Admissions. — Sont admis dans la société : MM. Tharcisse Cotting à Senèdes, Benjamin Ducotterd à Grolley, Pierre Zwick à Fribourg, Hermann Perler à Senèdes et Joseph Lauper qui prend la succession de sa mère.

Membres vétérans. — M. Joseph Siffert de Sales reçoit, pour ses 25 années d'affiliation à la SAR, le diplôme de circonstance. Pour 40 ans d'activité, M. Léonard Burgy, caissier, reçoit aussi le diplôme. Quant aux cendriers, ils nous parviendront comme de coutume plus tard. M. Henri Macherel se fait un plaisir d'adresser ses vœux et les félicitations de la société à nos deux valeureux membres pour tout ce qu'ils ont apporté à l'apiculture.

Programme d'activité. — Fin mars, début avril au rucher de M. Burgy. Fin mai, élevage de reines au rucher de M. Frehner. Juillet, réunion de Coppi. Août, visite au rucher de M. Fragnière à Granges/Marly.

Au programme d'activité, il faut encore ajouter qu'en cette année 1976, le district de la Sarine est désigné pour le concours cantonal et invite les apiculteurs à s'inscrire.

M. Léonard Schorderet pense que participer à ce concours est une façon de dire merci à tous ceux qui se dévouent pour nous inculquer les rudiments en apiculture.

Divers. — Plusieurs questions ont été discutées dans ce chapitre et il serait

trop long de les détailler. Disons simplement que ce fut une assemblée très animée qui a montré une fois de plus toute la vitalité de notre section.

G. Horner.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA BÉROCHE ET ENVIRONS

Assemblée générale du 14 février 1976, à l'Hôtel de la Poste de St-Aubin. Ouverture de la séance par le nouveau président, Frédy Zuber, un peu ému pour sa première présidence. Ce n'est pas une salle comble qui se présente, mais un grand nombre d'apicultrices et d'apiculteurs qui se sont donné rendez-vous.

Le procès-verbal est lu par le secrétaire et ne donne lieu à aucune remarque ; les remerciements d'usage sont adressés à son auteur.

Quelques membres sont excusés pour raisons de maladie ou autres. Nous déplorons un décès : M. Fernand Ryser, de Boudry. Une minute de silence est observée en mémoire du disparu.

Les démissions sont au nombre de six, soit pour raison d'âge, ou pour cessation d'activité apicole.

C'est avec un grand plaisir que l'assemblée a ratifié les deux admissions, et nous pensons qu'elles feront tache d'huile pour les années à venir.

Ce fut au tour du président de donner lecture de son rapport. Il retraca l'activité de l'année écoulée avec brio, puis il remercia tous ceux et celles qui l'ont aidé dans ses fonctions.

Le caissier nous cite avec précision les chiffres concernant l'état de notre caisse durant l'exercice écoulé. Il met les participants à l'aise, en indiquant que notre caisse est saine et qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter les cotisations. Les vérificateurs donnent lecture de leur rapport, et l'assemblée l'approuve en remerciant très chaleureusement leurs auteurs.

Quatre membres de l'ancien comité ont été élu membre d'honneur. Ce sont : Porret Henri, Muller Théodore, Roulier André et Cornu Louis, après plus de trente ans d'activité au comité.

Pour la dernière partie, des diapositives nous ont été présentées par notre ami Muller, qui n'est pas seulement un bon apiculteur, mais aussi un habile photographe, que le président remercia chaleureusement. L'assemblée est levée à 23 h. 30.

En l'absence du secrétaire pour cause de maladie, le président : *F. Zuber*.

RÉUNION DES SOCIÉTÉS D'APICULTURE DE LA BROYE

Dimanche 29 février une séance intersection a réuni à l'Hôtel de la Gare, à Moudon, environ 120 apiculteurs de la section broyarde (fribourgeoise), de celles d'Avenches, de Payerne - Basse-Broye, de Lucens et de Moudon, les sections d'Oron et du Jorat étant invitées. Il faut noter la présence de nombreuses épouses et une bonne relève de la jeune génération.

La séance est ouverte par M. Jean-Paul Pasche de Martherenges, président de la section de Moudon, qui salue le président de la Société vaudoise, M. Marc Léchaire. M. Merminod, caissier de la Société d'apiculture romande (SAR) met en circulation la montre-souvenir qu'on peut commander à l'occasion du centenaire de la SAR, fondée en 1876. Une tombola des sections broyardes permet aux personnes présentes de gagner, qui une ruche, qui de la cire gaufrée, ou du tabac, ou des saucissons, tous produits de la terre de la Broye.

La conférence a pour sujet « Conduite au rucher et sélection », par M. Alexandre Bula, instituteur à Thierrens. Nombre d'apiculteurs sont ouverts à la théorie mais changent peu leur pratique traditionnelle. Or, ce qui a changé c'est la race. L'abeille noire du pays s'est vu adjoindre des abeilles de race italienne, caucasienne et carniolienne. Le résultat est un mélange où l'agressivité augmente à chaque génération d'hybrides, tandis que la production de miel

baisse. C'est pourquoi on est revenu à la race pure, en l'occurrence les lignées de carniolienne (carnica) distribuées par le Dr Hans Schneider de la Station de recherches agronomiques de Liebefeld, Berne. Cette abeille grise, longue et douce, originaire d'Autriche, est maintenant multipliée par les sections de la SAR. Les colonies sélectionnées sont plus fortes et plus productives, mais demandent plus de soin que l'ancienne race.

De la description des travaux du rucher au cours de l'année, il ressort que l'apiculture est intensive ou qu'elle n'est plus. On ne conserve plus la reine d'un essaim et on change la reine de chaque ruche tous les 2 ans. Ce qui implique d'élever des reines ou de s'assurer d'en disposer à temps, quitte à hiverner des nucléi (noyaux d'abeilles avec une reine).

La discussion a permis d'entrer dans les détails techniques et de fraterniser entre professionnels et amateurs de l'apiculture. Il faut féliciter le jeune conférencier, qui a fait profiter l'auditoire de son expérience déjà vaste, et remercier les sections qui ont organisé cette journée si enrichissante.

Jean-Denis Galland.

FÉDÉRATION FRIBOURGEOISE D'APICULTURE

La Fédération fribourgeoise d'apiculture a tenu son assemblée annuelle le samedi 6 mars, à Châtel-St-Denis, sous la présidence de M. Georges Chassot, président cantonal.

Cette journée fut divisée en deux parties, la matinée réservée à la séance de la commission technique, l'après-midi pour l'assemblée des délégués.

La commission technique. — A 10 heures, le président déclara la séance ouverte et eut le plaisir de saluer MM. Francis Brodard et R. Nicolet, représentant respectivement l'UPF et le Département de l'agriculture. Il eut aussi un mot amical pour ses collègues du comité. Il excusa l'absence de MM. Paul Chassot, de l'UPF, André Dupasquier commissaire apicole et le Dr Nussbaumer, vétérinaire cantonal.

Les différents problèmes apicoles furent abordés ayant trait au recrutement, à l'état sanitaire des colonies, au recensement des ruches, à l'inspectorat et à la caisse d'assurance sur les maladies.

L'assemblée des délégués. — A 14 heures s'ouvrit l'assemblée générale à laquelle plus de trente délégués avaient répondu.

En plus des personnes citées plus haut, le président eut l'honneur de saluer M. André Currat, préfet de la Veveyse, à qui il souhaita la bienvenue parmi les apiculteurs et le remercia de consacrer quelques heures pour notre assemblée ; il salua aussi les délégués des sections, venus de tout le canton.

Après lecture du procès-verbal de l'assemblée 1975 à Matran, approuvé à l'unanimité, les délégués écoutèrent dans un grand silence le magistral compte rendu présidentiel qui traita de la vie de la fédération et des sections. M. Chassot rappela aussi la mémoire des membres décédés durant l'année et l'assemblée observa une minute de silence en leur honneur. Le député Zanhé, vice-président, se fit l'interprète de tous pour remercier M. Chassot pour son dévouement et ce brillant rapport fut approuvé par acclamation.

Le caissier donna ensuite connaissance des comptes de 1975 et du bilan à la fin de l'exercice, ainsi que divers renseignements sur les principaux postes de la comptabilité.

Après rapport des vérificateurs, ces comptes furent approuvés avec remerciements et décharge aux organes responsables.

Selon rapport des inspecteurs des ruchers, l'état sanitaire est satisfaisant et une amélioration est constatée dans bien des régions, mais il reste encore des régions à assainir.

Il fut aussi question de la formation de nouveaux conseillers apicoles et des contacts seront pris avec la station de Liebefeld.

M. Chammartin, président du jury, fit son rapport sur le concours cantonal des ruchers qui s'est déroulé durant l'été dans les districts de la Glâne et la Veveyse. Ce concours a connu un beau succès, 12 apiculteurs y ont pris part, dont plusieurs du 3^e âge et qui ont remporté une belle médaille. C'est certainement un bel exemple pour les jeunes et nous adressons des félicitations à ces apiculteurs courageux. Le concours des ruchers provoque une saine émulation parmi les apiculteurs ; c'est une occasion de mieux connaître ses abeilles et d'améliorer le rendement de son rucher. En 1976, ce sont les sections « l'Abeille fribourgeoise » et « Marly » qui feront le concours et nous souhaitons qu'il y ait de nombreuses inscriptions.

L'assemblée générale de 1977 sera organisée par la section de Marly.

Selon l'article 24 des statuts, le comité au terme de son mandat. Tous les membres acceptant une réélection, ils furent reconduits par acclamation pour une nouvelle période de 3 ans.

M. Georges Chassot, président cantonal, qui dirige depuis plusieurs années la fédération avec beaucoup de compétence, fut également réélu par acclamation.

Sur proposition de M. Chassot, l'assemblée décida de faire un « don » pour le centenaire de la Société romande d'apiculture, qui aura lieu en septembre prochain.

La partie administrative étant terminée, M. Brodard offrit la traditionnelle assiette garnie, toujours très appréciée, et fut chargé de remercier l'UPF pour ce geste amical.

L'assemblée eut en outre le privilège d'entendre le préfet, M. Currat, s'adresser à l'auditoire et dire sa joie de se trouver parmi les apiculteurs, qui sont si près de cette belle nature que Dieu nous a donnée et que nous devons protéger. Il fit l'historique de son district et des importantes réalisations exécutées ces dernières années. Le préfet termina sa causerie en formulant des vœux pour l'apiculture fribourgeoise et souhaita qu'il y ait « toujours du miel au rucher. » Le président remercia vivement le préfet pour ses bonnes paroles qui furent très applaudies.

Le comité de la Veveyse, qui avait eu la charge d'organiser cette réunion, fit très bien les choses et réserva encore une agréable surprise.

On vit arriver, sur la scène, le « Chœur de Bossonnens » qui, sous l'experte direction de M. Chevalley, instituteur, nous interprétta les meilleures chansons de son répertoire avec accompagnement de l'orchestre Liaudat. Ce chœur, qui célèbre cette année son quinzième anniversaire, mérite toutes nos félicitations et nous lui souhaitons encore de nombreux succès. Toutes ces productions furent vivement applaudies.

En résumé, ce fut une journée lumineuse dont chacun garde le meilleur souvenir.

J. Ch.

Magnifique rucher complet de 5 ruches Burki. 2 hausses avec 50 cadres, le tout neuf. Conviendrait pour débutant.

Bapst Philémon, apiculteur, 1634 Pont-la-Ville/FR, tél. (037) 32 21 84.

A vendre, 7 ruches DT peuplées avec hausses et 4 ruches DB peuplées avec hausses.
S'adresser à HENRI CROSET, 1462 YVONAND, tél. (024) 31 16 28.

A vendre, 2 ruches DT en bon état, dont 1 habitée et 2 ruches doubles Burki dont 1 avec 2 colonies ainsi que cadres.

S'adresser à Ruppen V., Home-des-Tilleuls, 1870 Monthey.